

OBAMA, UN PRÉSIDENT FACE AUX ATTENTES DE MILLIONS DE TRAVAILLEURS

page 13



INFORMATIONS OUVRIÈRES

6 645
abonnés
reçoivent ce numéro.
Et vous ?
(page 16)

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES



GÉRARD SCHIVARDI INVALIDÉ, C'EST LA DÉMOCRATIE QUI EST MENACÉE

page 3

Gérard Schivardi prendra la parole au meeting du 8 février, premier rassemblement de masse dans toute la France pour la marche unie pour l'interdiction des licenciements.

INTERDIRE LES LICENCIEMENTS, C'EST URGENT! C'EST VITAL!

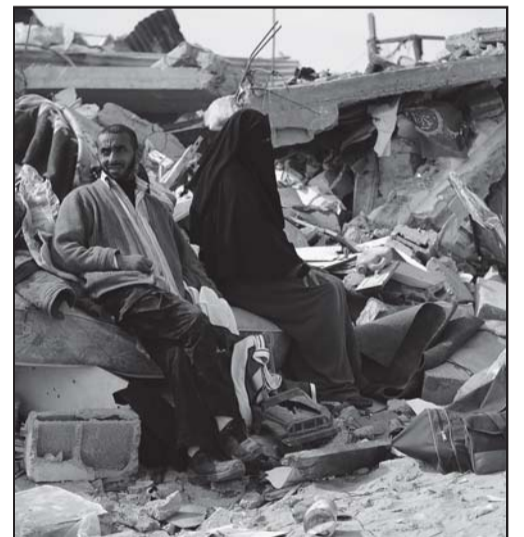
Reportages, témoignages dans les usines et les bureaux pour l'interdiction des licenciements.

Campagne pages 4 et 5

Le conseil fédéral national du POI

Les rassemblements régionaux, la construction du parti, les travaux du conseil fédéral national.

Vie du parti page 9



Palestine : le "cessez-le-feu" n'est pas la paix

L'accord signé en Egypte ne règle aucune des questions posées. Ce sont les Etats-Unis qui décident contre les peuples. Cinq points de vue sur la situation à Gaza éclairent la discussion.

L'actualité pages 10 et 11

Unité avec qui et pour quoi faire ?

"Les travailleurs cherchent à réaliser l'unité d'action de leurs rangs pour la satisfaction des revendications les plus urgentes (...). Ils l'exprimeront par la grève et la manifestation à l'occasion de la journée du 29 janvier appelée par les confédérations syndicales. Mais les objectifs doivent être clairement établis » (Adresse aux adhérents adoptée par le conseil fédéral national du Parti ouvrier indépendant).

C'est un fait : alors que se multiplient les plans de licenciements et que le gouvernement supprime par dizaines de milliers les emplois dans le public, la lutte de classe unie sur les revendications, le tous ensemble pour faire reculer le gouvernement, apparaît chaque jour davantage comme la seule réponse possible.

C'est un fait également que, le 13 janvier dernier, le président de la République a reçu les secrétaires généraux des cinq confédérations syndicales pour leur proposer « un schéma permettant de mieux informer et consulter les organisations syndicales sur la prévention et le traitement des restructurations » (1). « Une série de réunions, une par secteur d'activité », est programmée entre

ministres concernés et « représentants de confédérations et-ou fédérations syndicales » pour « faire le point sur les mesures d'accompagnement social et de revitalisation des bassins touchés, ainsi que les dispositions permettant d'anticiper les mutations économiques à moyen et long terme, en particulier par la gestion prévisionnelle de l'emploi et compétences, tant au niveau des branches que des bassins d'emploi », et même des départements.

La « gestion prévisionnelle des emplois et compétences » n'est pas une inconnue pour les militants ouvriers. Lorsqu'elle fut introduite pour la première fois, notre journal s'étonnait que des responsables syndicaux puissent « envisager que leur vocation deviendrait d'être des auxiliaires des plans patronaux de licenciements ». Informations ouvrières ajoutait : « Certes, nous dira-t-on, malgré les luttes, les licenciements se multiplient. Est-ce une raison pour les coorganiser avec les employeurs ? » (2).

Encore ne s'agissait-il alors « que » d'accords signés dans certaines branches, entre certaines organisations syndicales et patronales.

Comment faudrait-il qualifier un régime politique où les organisations syndicales seraient amenées à coorganiser avec les patrons et l'Etat les plans de licenciements ?

Un tel régime serait engagé sur la voie du corporatisme, contraire à la démocratie politique (3). Certes, il y a loin de la coupe aux lèvres. La lutte de classe et les organisations n'ont pas dit leur dernier mot. Encore faut-il ne pas se tromper d'unité.

Ou bien s'unir avec le gouvernement et les patrons, pour mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, donc les plans de licenciements.

Ou bien unir les rangs de la classe ouvrière avec les organisations pour l'arrêt de tous les plans et l'interdiction des licenciements, pour que les 428 milliards soient soustraits aux capitalistes et financent un plan de sauvetage de la classe ouvrière et de la population.

Pour aider à ouvrir cette issue, le POI vous appelle à signer et à faire signer massivement l'appel à l'unité pour l'interdiction des licenciements et à participer au meeting de masse et de combat le 8 février à Montreuil.

(1) Communiqué de l'Elysée.

(2) Informations ouvrières, n° 69 (1614), 17 mars 1993.

(3) La même semaine, les forces de l'ordre ferment la gare Saint-Lazare, on matraque les lycéens à Saint-Lô, et, dans les conditions que l'on sait, Gérard Schivardi est invalidé (lire page 3).

INFORMATIONS OUVRIÈRES

tribune libre de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, Informations ouvrières, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

Rédacteur en chef : Lucien Gauthier

Siège : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

- Imprimerie : Rotinfed 2000, Paris.
- Tirage : 20 000 exemplaires.
- Commission paritaire : 0909 C85 410.
- ISSN : 0813 9500.

• Rédaction : Informations ouvrières 87, rue du F^{bs}-Saint-Denis, CS 30016 - 75479 Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23. Fax : 01 48 01 89 29.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• Administration- abonnements : Maïthé Dayan Tél. : 01 48 01 88 22 01 48 01 88 41.

E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com

Dépôt légal : à publication.



NOUS ÉCRIRE

INFORMATIONS OUVRIÈRES
87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016
75479 Paris Cedex

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

Le corporatisme à l'œuvre !

PAR JEAN MARKUN

"Les retraités et les veuves du Bassin ferrifère envahissent la CARMi Est » (1). Près de 300 affiliés du régime minier, à l'initiative de la fédération régionale CGT des mines de fer de Lorraine, envahissent le siège de cette instance régionale de la Sécurité sociale des mines, interrompent le conseil d'administration qui s'y déroule et demandent ensuite aux membres du conseil d'administration de quitter la salle. Tel était le contenu du préambule de l'article de la presse locale qui présente l'événement.

A l'ordre du jour du conseil : les plans de recomposition de l'offre des soins — en clair, la fermeture programmée de 17 lieux de consultation sur les 34 existant dans le bassin ferrifère lorrain.

Cette destruction du régime minier se réalise depuis quelques années sans couvrir la « une » des journaux, alors qu'elle précède et anticipe sur une destruction plus grave concernant toute la protection sociale française.

Les dangers (et déjà les reculs) sont lourds pour les affiliés du régime minier : perte de la gratuité, gestion selon les règles du régime général, recul de la qualité des soins et remise en cause de la proximité des soins, pour une population dont la moyenne d'âge avoisine les 75 ans. C'est lourd et c'est dur.

Malgré le handicap de l'âge, les retraités et les veuves sont venus en nombre et ont « chassé » les membres du conseil d'administration comme hier on chassait

« les mauvais acteurs » par des jets de tomates !

Dans le régime minier, la présence des administrateurs salariés n'est plus le résultat d'élections. Les affiliés ont perdu cette prérogative démocratique en 1989 ; ils n'ont plus leur mot à dire.

Aujourd'hui, comme au régime général, c'est la règle de la gouvernance qui est en place, c'est ici qu'intervient une grave « alchimie » syndicale. Ce sont les représentants syndicaux des travailleurs qui organisent la destruction. On y retrouve en particulier placés et « investis » politiquement pour diriger des représentants de deux grandes organisations syndicales — présence d'une majorité consensuelle dans laquelle, bien évidemment, les représentants du patronat minier ont une grande place.

Entre la CAN (2) et le pouvoir, ce sont maintenant des conventions d'objectifs de gestion (COG) qui orientent l'organisation du régime, et ce sont les représentants des travailleurs qui se chargent du « sale boulot » de la destruction. A petite échelle, c'est bien le corporatisme qui est à l'œuvre.

C'est tout cela que les affiliés présents sont venus dénoncer, et exiger leurs droits à la santé.

(1) CARMi Est : hier Union régionale des sociétés de secours minières, aujourd'hui Caisse d'assurance régionale minière.

(2) CAN : Caisse autonome nationale, instance nationale de gestion du régime minier.

Une marche sur Paris avec une banderole : "Les agriculteurs avec les ouvriers"

PAR DIDIER GADÉA

Il faut monter en masse sur Paris pour mettre un coup d'arrêt à la destruction de l'agriculture et de l'industrie. Etre des milliers dans la rue, c'est très important, mais s'il n'y a pas l'organisation, alors, ce n'est pas efficace. Il faut que les paysans soient appelés à s'organiser par le POI.

On doit pouvoir organiser une marche sur Paris avec une banderole d'agriculteurs : « Les agriculteurs avec les ouvriers. » C'est ça qu'il faut réussir. Pourquoi pas un car ?

428 milliards d'euros pour les banques, voilà la politique du gouvernement, encouragée, exigée par l'Union européenne.

428 milliards pour permettre à la Bourse de spéculer, alors que les entreprises du CAC 40 ont engrangé 98 milliards de bénéfices pour 2008. 428 milliards d'euros pour les actionnaires qui poursuivent leurs plans de licenciements, jetant des familles entières dans la précarité.

Et dans le même temps, un pouvoir d'achat en berne, des services publics en liquidation, écoles, hôpitaux, offices agricoles, La Poste, etc.

Notre agriculture n'échappe pas à cette politique avec la fermeture des coopératives, la suppression des centres de Mutualité sociale agricole, les prix à la production en chute, les prix agricoles en hausse, les agriculteurs en cessation de paiement qui risquent à tout instant la saisie, les demandes de dossier RMI et de RSA en progression constante. Des jeunes agriculteurs sans revenu, ne pouvant pas acquérir leur autonomie, obligés de vivre chez leurs parents, des retraites agricoles de misère poussant les anciens agriculteurs vers l'aide alimentaire, un comble pour un agriculteur.

Comme les 328 délégués, de toutes sensibilités politiques et syndicales, réunis à Limeil-Brévannes le 7 décembre 2008, nous, agriculteurs, signataires de l'appel pour la marche unie sur Paris, nous vous appelons à nous rejoindre pour exiger du gouvernement et de l'Assemblée nationale de pouvoir vivre de notre travail. Tous ensemble, nous exigeons :

— l'annulation de toutes les mesures imposées par l'Union européenne de mise en jachère des terres et de liquidation de production agricole ;

— la garantie par l'Etat d'un prix rémunérateur permettant le maintien des exploitations agricoles familiales.

Pour nous, agriculteurs, toute politique agricole doit partir des besoins de la population à satisfaire et non servir les intérêts des trusts, comme le fait toute la politique de l'Union européenne.

C'est pourquoi, au sein du POI, nous devons avancer dans la structuration d'une commission agricole qui organise l'échange entre les agriculteurs membres du POI dans les différents départements et aider les comités départementaux à intervenir en direction des agriculteurs.

Commission agricole du POI

Vous voulez être partie prenante de la commission agricole du POI, vous voulez recevoir les documents, écrivez à Aimé Savy, Didier Gadea, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

